



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 1662

Texte de la question

APPLICATION OUTRE-MER DES MESURES POUR LA JEUNESSE

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Monsieur le haut-commissaire à la jeunesse, si la France est l'un des pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de jeunes au chômage, les régions d'outre-mer sont les plus gravement atteintes par ce fléau.

La moitié de nos jeunes actifs se retrouvent sans emploi, contre 20 % au niveau national. À la Réunion, il est de plus en plus fréquent d'être, à moins de vingt-cinq ans, un chômeur de longue, voire de très longue durée, et le diplôme n'est plus forcément un sauf-conduit.

Une telle réalité est de plus en plus insupportable pour les jeunes qui, de petits contrats en périodes de chômage, oscillent entre lassitude et colère. Elle est vécue douloureusement par toutes les familles. Elle est une menace gigantesque pour la cohésion de nos sociétés.

Plus que jamais, tout le monde s'accorde à reconnaître que la question de la jeunesse doit être placée au coeur de toutes les décisions et de tous les projets pour que l'avenir se construise avec l'avenir. Ce constat et cette unanimité m'amènent à vous interroger sur trois points.

Comment le Gouvernement compte-t-il décliner dans les outre-mer sa politique de la jeunesse et répondre à une situation sans équivalent ailleurs ?

Dans quelles mesures, les expérimentations seront-elles rendues possibles dans nos régions ? Rappelons que le service militaire adapté, créé outre-mer il y aura bientôt un demi-siècle, est le plus ancien mais aussi le plus performant des dispositifs d'insertion.

Plus généralement, quelles suites comptez-vous donner aux conclusions de la mission interministérielle du Sénat qui préconise la mise en place urgente et indispensable d'un plan Marshall dont l'objectif serait de réduire de moitié en trois ans le taux de chômage des jeunes outre-mer ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse.*

Madame Huguette Bello, effectivement, la situation des jeunes d'outre-mer en matière d'emploi est particulièrement préoccupante depuis plusieurs années, et la crise n'a rien arrangé.

J'ai déjà eu l'occasion de répondre à votre collègue René-Paul Victoria en ce qui concerne l'application du revenu supplémentaire temporaire d'activité aux moins de vingt-cinq ans, mais je souhaite répondre également aux questions précises que vous me posez à votre tour.

Le service militaire adapté est une bonne formule outre-mer. Elle n'était ouverte chaque année qu'à 3 000 jeunes : le Gouvernement a décidé de doubler ce chiffre. En 2012, 6 000 jeunes seront concernés, ce qui signifie que, tous les ans, 1 000 jeunes supplémentaires pourront bénéficier de ce bon dispositif dont nous pourrions nous inspirer pour le service civique.

L'année dernière, je me souviens que vous nous alertiez sur le problème des crédits affectés aux contrats aidés : ils ont augmenté de 16 ou 17 % cette année et, outre-mer, 30 000 entrées pourront se faire dans ces contrats.

Vous demandez comment les expérimentations peuvent s'appliquer outre-mer. Les fonds d'expérimentation sont

bien évidemment ouverts aux partenaires d'outre-mer, et nous avons ajouté une enveloppe spécifique pour sélectionner des projets issus de ces territoires. Avec Marie-Luce Penchard, nous rendrons publics ceux qui ont été retenus parmi les soixante-dix déposés, mais les missions locales ont d'ores et déjà concouru, et des crédits sont ouverts pour cela.

Enfin, vendredi prochain, se tiendra le comité interministériel pour la jeunesse qui sera l'occasion de rappeler que le plan " Agir pour la jeunesse " doit s'appliquer avec une grande force dans les départements d'outre mer.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1662

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 novembre 2009